

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/05/2019
Publication : 24/05/2019

GROUPEMENT LOGISTIQUE
SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION



BUREAU DU C.A.S.D.I.S.

SEANCE DU 13 MAI 2019

P.V. N° 98
Dossier N° 10-3

DELIBERATION DU BUREAU DU CASDIS

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la cession, à titre gracieux, de matériels informatiques réformés au profit de l'école primaire « Henri MAUGE » - 77430 Champagne-sur-Seine,

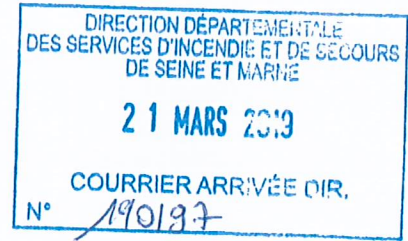
VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,


- ✓ La cession, à titre gracieux, de trois ordinateurs au profit de l'école primaire « Henri MAUGE » - 77430 Champagne-sur-Seine.

La Présidente du Conseil d'administration


Isoline GARREAU-MILLOT



Thomery, le 20 mars 2019

Lieutenant Noël VOLLE 
Chef de la section technique
Du groupement SUD

A

Madame Isoline MILLOT
Présidente du conseil d'administration
Du SDIS de Seine et Marne

Vs
Lp DL pour
Bureau

Objet : Demande de don de matériel informatique.

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de solliciter votre haute bienveillance afin de nous soutenir dans notre action. Je suis délégué des parents d'élèves à l'école primaire « Henri MAUGE » à Champagne sur Seine

Nous avons un projet pour la découverte de l'environnement informatique pour les enfants (classes de CE1, CE2 et CM1). Afin de donner corps à ce projet, nous sommes à la recherche de matériel informatique, et plus particulièrement des PC.

Malheureusement, pour atteindre nos objectifs, les moyens financiers nous font cruellement défaut. C'est pourquoi nous nous adressons à vous afin de collaborer avec vous à cette entreprise d'offrir une chance à nos enfants. Il est probable que le SDIS renouvelle son parc informatique et se débarrasse de son ancien matériel, dont nous vous serions plus que reconnaissants de nous en faire don.

Nous vous remercions par avance de toute l'attention que vous saurez nous porter à cette requête, et espérons sincèrement qu'elle soit favorablement accueillie par vos soins.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de salutations les meilleures.

M. Noël VOLLEREAU